

« Enjeux des mouvements paysans face aux inégalités de ressources »



Olivier DE SCHUTTER

Avril 2014

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

Avec le soutien de:



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Ouvrant la campagne d'E&F sur les mouvements sociaux, Olivier De Schutter¹ offre une réflexion pertinente et plus que jamais d'actualité sur les verrous économiques – historiques et contemporains - à la démocratie alimentaire, la nécessité de défendre les droits des paysans et l'urgence quant aux nouvelles solutions à mettre en place.

Une analyse nuancée et rigoureuse portant aussi bien sur les obstacles solides à la souveraineté alimentaire, autant d'occasions de découragement, que sur les initiatives alternatives émergeant au Nord comme au Sud, autant de sources d'espoir...

Vers une valorisation du terme « paysan »

Le mot paysan est un mot qui était presque oublié et qu'on a redécouvert récemment. Il avait une connotation péjorative mais aujourd'hui, ceci est en train de changer. Ce mot paysan a été valorisé depuis peu d'années, notamment à travers le travail de la Via Campesina qui a proposé en 2008, une déclaration des droits des paysans hommes et femmes. Celle-ci a été adoptée lors d'un congrès tenu à Jakarta en juin 2008. Cette déclaration a été étudiée au sein des Nations Unies. Un groupe de travail intergouvernemental s'est réuni en juin 2013 pour examiner la possibilité de négocier une déclaration des droits des paysans à l'échelle internationale. La prochaine réunion de ce groupe de travail a lieu en juin 2014 et certains

¹ Intervention orale lors du colloque organisé par l'UCL et E&F en mars 2014 sur l'engagement des chrétiens pour que la terre tourne plus juste. La retranscription n'a pas encore été relue par l'auteur

gouvernements espèrent que l'on pourra, dans quelques années, aboutir à un consensus sur la déclaration des droits de paysans comme ce fut le cas pour la déclaration sur les droits des peuples autochtones en 2007.

Pourquoi cette idée que les paysans ont quelque chose à apprendre est-elle d'actualité aujourd'hui ?

La recherche d'une alternative au modèle agricole dominant

La première raison pour laquelle ce mode paysan est revenu à la mode, c'est parce qu'on est à la recherche d'autre chose, ce modèle du XXème siècle dont nous avons hérité est un modèle qui ne convient plus pour répondre aux questions d'aujourd'hui.

Le modèle qui était caractéristique du XXème siècle récompense l'efficacité à tout prix, la compétitivité sur les grands marchés, les économies d'échelle entre les mains des entreprises les mieux outillées pour les développer et caractérisées par des valeurs d'efficacité, de compétitivité. Cette agriculture industrielle s'est développée en Belgique à partir du début du XXème siècle. Elle a conduit à la migration massive, bien qu'étalée sur plus de soixante ans, de la population des campagnes vers les villes : la population employée dans l'agriculture est passée de 60% au début du XXème siècle à 3% aujourd'hui. Cette agriculture industrielle, présente dans tous les pays riches, a commencé à se développer dans les pays émergents et dans les pays en voie de développement. Ceci a eu plusieurs conséquences dont on commence, aujourd'hui, à mesurer les impacts de

manière telle qu'on se met en quête d'un autre modèle.

° La première conséquence est la concentration agraire dans des zones où les pays paysans sont en concurrence avec les grandes entreprises qui dominent ces marchés pour l'utilisation des ressources rares que sont la terre et l'eau. Cette concentration agraire et cette inégalité dans l'accès aux ressources se sont accentuées au fil des années en raison de l'accent mis sur cette prime à l'efficacité, à la compétitivité, aux économies d'échelle. La pauvreté rurale est notamment due à l'accès insuffisant aux ressources.

° Par ailleurs, dans le système agro-alimentaire, on assiste à une concentration de pouvoir entre les mains d'un petit nombre d'entreprises : que ce soit les systèmes semenciers (entreprises semencières ou fournisseuses d'intrants), les grands acheteurs de matières premières agricoles ou les industries agro-alimentaires de transformation ou de distribution. Ces entreprises continuent de se consolider avec un nombre de plus en plus restreint d'acteurs qui dictent les conditions du marché.

° Enfin, ce modèle agro-industriel a eu des conséquences importantes et négatives sur l'environnement entraînant la perte de la biodiversité, la pollution des nappes phréatiques et des sols, les dégagements de gaz à effet de serre. Les effets sur la santé des populations sont également à signaler. On a demandé aux agriculteurs de produire non plus des aliments mais des matières premières qui s'avèrent constituer des intrants commodes pour l'industrie de transformation agro-alimentaire. L'essentiel des efforts s'est concentré dans les cultures à grande échelle de soja, de

blé, de maïs, de riz au détriment de celles d'autres aliments plus nutritifs et ne requérant pas de passer par l'industrie de transformation agro-alimentaire pour être comestibles.

La marchandisation des ressources naturelles

Une deuxième raison pour laquelle ce mot revient à la mode et cette idée que la paysannerie a quelque chose à nous apprendre est le fait que nous sommes dans un monde dans lequel la concurrence pour les ressources est devenue mondiale. En effet aujourd'hui, la terre, l'eau sont des marchandises autour desquelles la compétition oppose différents groupes de populations situées à différentes extrémités de la planète. Ces ressources sont devenues des marchandises comme les autres : elles ne sont plus considérées comme devant servir prioritairement les communautés locales mais elles satisfont la demande de groupes qui peuvent offrir davantage pour les payer. Ainsi, les ressources devenues rares comme la terre et l'eau sont en voie d'accaparement.

Je voudrais illustrer ce fonctionnement actuel de ce que Karl Polanyi appelle le moulin satanique où tout devient marchandise soumis à la loi de l'offre et la demande. J'illustrerai par trois exemples :

° La croissance de la consommation de viande dans les pays riches

En Belgique, la consommation de viande est d'environ 75 kilos de viande par personne et par an ; dans des pays comme l'Argentine, le Brésil, elle est d'environ 70 kilos ; dans les pays comme les États-Unis, Nouvelle Zélande ou le Canada, elle est de 120 kilos. En Chine, on observe une très

forte croissance de la consommation de viande : aujourd'hui, les chinois mangent à peu près 60 kilos de viande par personne et par an ; les Indiens, 5 kilos en Inde, 10 kilos au Niger et au Mali. La moyenne mondiale de consommation de viande est de 42 kilos.

Pour que la planète puisse satisfaire la consommation de viande égale pour tous, on devrait se limiter à 35 kilos par personne et par an. C'est cela que notre planète peut tolérer comme charge, comme consommation. Cette consommation en Belgique devrait être divisée par trois, celle des États-Unis d'Amérique par quatre, celle de la Chine par deux. C'est une démarche importante car, aujourd'hui la consommation de viande représente près de 70% de l'utilisation des terres, si l'on ajoute le pâturage à la culture de fourrage notamment sous forme de soja et de maïs. Cette surconsommation de viande dans les pays riches a donc un impact très considérable sur l'utilisation des ressources de la planète.

° La mode des agro-carburants

Celle-ci s'est déclenchée depuis 2005-2006 et s'est développée très rapidement avec des investissements stimulés par des subsides et des fiscalités avantageuses. Ceci a conduit à produire de l'éthanol, du biodiésel, à partir de plantes qui occupent des terres de plus en plus importantes en surface. Cette production massive est une des causes de ce que les ONG appelle « l'accaparement de terre » dans les pays en voie de développement, phénomène dont on a du mal à quantifier l'importance mais qui menace très clairement le droit d'accès à la terre de communautés dans beaucoup d'États à faible gouvernance, notamment dans les pays d'Afrique

subsaharienne. On compte entre 21 et 35% des acquisitions de terres à grande échelle liées à la production d'agro carburants destinés aux voitures et camions « des riches » alors que des populations ont besoin de leurs terres pour satisfaire leurs besoins les plus fondamentaux.

° Le gaspillage, les pertes et inefficiences dans le système alimentaire

Chaque année, à l'échelle mondiale, 1,3 milliard de tonne d'aliments sont gaspillés. Or, la production mondiale annuelle de tonnes de céréales varie entre 2,3 et 2,4 milliards de tonnes de céréales. En d'autres mots, en volume, plus de la moitié des céréales produites par an est gaspillée. C'est extrêmement considérable !

Les sources de ces pertes et de ces gaspillages sont très différentes selon les régions. En Belgique, le ménage moyen gaspille au moins 95 à 100 kilos d'aliments comestibles par an : perte à l'achat (portions trop importantes et non consommées avant la date de péremption par exemple), pertes dans les circuits reliant le producteur au consommateur comme par exemple dans l'industrie de transformation et dans le circuit de distribution. Ces pertes et gaspillages, ces inefficiences dans le système alimentaire ne pourraient être permis si leur coût n'était négligeable.

La consommation durable

Consommation de viande, utilisation d'agro carburants, pertes et gaspillage dans le système alimentaire posent un véritable problème. Pour perpétuer ce mode de consommation au Nord, l'accès aux ressources au Sud est nécessaire. C'est

cette concurrence pour l'accès aux ressources qui interpelle sur le plan éthique. La question de la consommation durable est à remettre aujourd'hui dans l'actualité, sur la table des discussions à l'échelle internationale. Durant de nombreuses années, cette question a été tabou car dans les années soixante, les discussions sur l'environnement et le développement étaient fondées sur une équation très simple que l'on attribue à l'économiste Paul Ehrlich (voir encadré)

L'équation Ehrlich années soixante

L'empreinte écologique est le résultat de trois facteurs :

- La croissance de la population, très forte dans les années soixante (2, 3% par an au milieu des années soixante) ;
- L'augmentation des revenus et donc de la consommation par personne, car plus le revenu augmente, plus la consommation augmente et plus l'empreinte écologique est forte ;
- Le facteur technologique : plus il y a de technologies propres et ouvertes, plus l'empreinte écologique sera réduite même avec une population qui augmente et des revenus en croissance.

Durant les années septante et quatre-vingt, cette équation d'Ehrlich a été largement revue, corrigée et progressivement réduite à sa plus simple expression qui prend la forme aujourd'hui de la croissance verte. Les pays du Sud n'ont pas voulu envisager la croissance démographique de peur d'être mis en accusation et les pays du Nord ont refusé de pointer la consommation insoutenable caractérisant les modes de vie

dans les sociétés affluentes chez eux. Par un accord tacite, deux éléments de l'équation ont été éliminés. Seul, le facteur technologique est resté.

Depuis une vingtaine d'années, c'est donc ce seul critère technologique qui compte avec comme conséquence un succès mitigé, une incapacité à limiter l'empreinte technologique et à réduire notamment la croissance des émissions de gaz à effet de serre.



Précarité de la protection des populations rurales au Sud

Les accaparements de terres liés à ces modes de consommation au Nord ont aussi révélé la précarité de la protection des populations rurales du Sud par rapport à cette prédation exercée sur leurs ressources. Deux réponses ont été données.

Les titres de propriété

Pendant la période entre 1993 et 2008, beaucoup d'acteurs ont promu comme solution à la protection des utilisateurs de ressources des vastes programmes de « titement » consistant à enregistrer les propriétés et à transformer la propriété, l'attente informelle des utilisateurs de terre en particulier en titre de propriété formel,

reconnu par la loi et se traduisant par des titres de propriétés pouvant être échangés sur le marché. C'est notamment ce que promouvait la Banque mondiale (rapport 1993) sur le marché des biens immobiliers, ce que de manière systématique elle surveille quand elle produit ses rapports annuels « Doing Business » qui mesurent les conditions pour faire des affaires dans tel ou tel État. La BM interroge ainsi les États sur la facilité avec laquelle les droits fonciers peuvent être échangés dans le cadre d'un marché de droits fonciers.

Au cours des années 1990, de grands programmes de titrement ont été réalisés. Ceci a conduit à une conception « marchande » de la terre qui devenait une marchandise par ce titre de propriété permettant aux personnes de négocier au meilleur prix possible sur le marché la ressource à laquelle elles avaient accès et considérée comme étant leur propriété. Un programme de titrement conduit au Pérou en 1998 par l'Institut de la liberté a notamment promu les titnements comme solution pour les pauvres urbains, pour les habitants des bidonvilles et des zones informelles de grande cité comme Lima. Hernando De Soto sur base d'expériences a publié un livre bien connu : « *le Mystère du Capitalisme : pourquoi le capitalisme triomphe en occident ?* » Il présente ses programmes de titrement comme solution à l'intégration des pauvres dans l'économie capitaliste et par conséquent comme solution à la pauvreté. Quinze ans après le lancement de ces programmes, en 2005 et 2008, un bilan a été fait et il est pour le moins mitigé. Cette évaluation a été réalisée durant trois ans par une commission mise sur pied par les Nations Unies avec un financement de la Suisse et de la Suède « la commission de Haut

Niveau sur la démarginalisation juridique des pauvres » (« High level commission on the legal empowerment of the poor »)². En Juin 2008, cette commission a rendu ses conclusions qui malheureusement montrent que l'optimisme qui, au départ, avait présidé au déploiement à grande échelle de ces programmes de titrement, n'était peut-être pas tout à fait fondé. Les conclusions de cette commission de haut niveau tiennent en quatre propositions :

° Ces programmes de titrement ont souvent été captés par les élites qui constituent la population la mieux informée des opportunités que peuvent offrir les titnements de propriété. Par exemple, quand un gouvernement annonçait qu'il allait recourir à un titrement de propriété, les élites approchaient les pauvres dans les villes comme dans les campagnes offrant un prix légèrement au-dessus du prix que valaient leurs propriétés sur les marchés informels, les pauvres s'empressaient de vendre leurs propriétés puisqu'ils y voyaient là une aubaine, une manière d'empocher une somme d'argent importante. Le titrement avait lieu et naturellement la propriété augmentait de valeur car en général les programmes de propriétés font augmenter la valeur de celles-ci de 30 à 35%. Ainsi, les élites ont bénéficié de manière disproportionnée de ces programmes.

° Ces programmes de titrement ont souvent conduit à plus d'insécurité juridique parce qu'on superposait un système de droit civil avec des titres de propriété formalisés à un système coutumier à travers lequel jusqu'à

² Cette commission a travaillé sur la coprésidence de Hernando De Soto, cet économiste péruvien susmentionné et de Madeleine Albright, ancienne secrétaire d'État du président Bill Clinton.

lors les ressources étaient gérées. Dans les zones rurales notamment, c'est par le droit coutumier que les conflits peuvent se trancher et les bornages de propriété être réglés. En introduisant un autre droit par-dessus des droits coutumiers, c'est une grande insécurité juridique qui a été générée pour les populations concernées.

° Ces programmes de titrement n'ont pas du tout pris en compte la nécessité de donner un statut juridique aux biens communs qui sont utilisés par des collectivités pour satisfaire leurs besoins collectifs : par exemple, les pâturages où les différents éleveurs peuvent faire paître leur bétail, les zones à l'intérieur desquelles les pêcheurs peuvent pêcher, le droit d'accès au rivage, etc. Ces biens communs ne peuvent pas être privatisés et faire l'objet d'un programme de titrement. Au contraire, un titrement généralisé de la privatisation de ces biens communs peut avoir un effet négatif pour ces groupes qui dépendent de l'accès aux biens communs pour leur subsistance.

° Les prédictions signalaient que dès que les pauvres auraient des titres de propriétés, ils pourraient emprunter de l'argent, investir et rejoindre l'économie capitaliste comme de bons entrepreneurs. Or, généralement, ils ont emprunté, souvent malheureusement à des taux très élevés avec des choix d'investissement pas toujours très éclairés et souvent ils ont été pris dans une spirale de surendettement qui les a conduit à se déposséder de leurs terres. Paradoxalement, le constat est que la plupart du temps, ces programmes de titrement ont débouché sur une reconcentration agraire notamment dans les zones rurales des pays en

développement où ces programmes ont été déployés.

L'utilisation des ressources de façon « efficiente »

Depuis 2008, on voit un nouveau discours se déployer. Celui-ci aboutit aux mêmes prescriptions politiques pour la privatisation de la terre, pour le développement de droit de marché sur les droits fonciers, mais sur base d'un argumentaire tout à fait différent qui a beaucoup moins à voir avec Hernando De Soto mais s'inspire de la théorie d'un économiste américain, Ronald Coase, une des figures titulaires de l'école de Chicago. Selon cet auteur, nous vivons dans un monde aux ressources rares avec une croissance démographique vigoureuse. Actuellement, 7 milliards d'habitants sont nourris grâce à une productivité agricole qui, certes a crû beaucoup plus vite que la population elle-même depuis cinquante ans, mais qui est en train d'atteindre un plafond. Donc, il s'agit d'utiliser des ressources de la façon la plus efficiente possible, les rentabiliser pour en tirer le profit maximum, c'est-à-dire qu'il ne faut pas laisser ces ressources entre les mains de celles et ceux qui ne savent pas s'en servir.

Ce qui domine les esprits, c'est bien ce néomalthusianisme qui selon lequel les ressources rares de la planète doivent être exploitées au maximum de leurs possibilités. Et le marché permet d'identifier l'utilisateur le plus efficace des ressources parce que c'est bien celui qui achète un bien qui le fera fructifier, en le rendant le plus productif possible, de manière à rentabiliser son investissement. C'est ce raisonnement de Ronald Coase qui est aujourd'hui à la mode notamment

pour justifier l'attribution des droits de propriété sur base des lois du marché de l'offre et de la demande. C'est, pour les défenseurs de ce raisonnement, une manière de récompenser l'efficacité économique, de s'assurer que les ressources vont aller aux producteurs qui peuvent en faire l'usage le plus productif. Cet argumentaire s'accompagne généralement d'un discours culpabilisant les populations des pays pauvres qui n'ont pas réussi à utiliser les espaces qu'elles occupent de manière « suffisamment efficace ».

Du « déjà vu »

Tout ceci n'est pas sans rappeler le discours de mode au début du XVI^{ème} siècle pour justifier la colonisation des Indes par les couronnes espagnoles et portugaises. « Il est de votre devoir de mettre à disposition ces richesses ordinaires sur lesquelles vous êtes assis, pour que le reste du monde puisse en profiter ». La mission civilisatrice des conquistadores espagnols était fondée sur cette même idée que les ressources ne peuvent pas être laissées dans l'état où elles sont, elles doivent être maximisées dans ce qu'elles peuvent procurer comme profit pour le bien de la communauté dans son ensemble.

À ce discours, Francesco de Vitoria, un des fondateurs du droit international, s'est opposé dans sa fameuse *leçon sur les indiens*, au XVI^{ème} siècle pour défendre, à partir de son donjon de l'université de Salamanque, l'idée que les indiens doivent pouvoir conserver la maîtrise des ressources dont ils dépendent. Puisant notamment dans les idées de Saint Thomas D'Aquin, Francesco de Vitoria a donné le meilleur discours anticolonialiste de

l'époque pour s'opposer à cet accaparement de terres qui était une répétition générale de ce qu'on observe aujourd'hui.

Par ailleurs, si l'on examine la controverse de Valladolid, 1550-1551, entre Bartolomé de las Casas et Juan Gines de Sepulveda, Bartolome de las Casas s'opposait à cette idée dominante selon laquelle l'Espagne avait une mission civilisatrice à accomplir envers les indiens parce que ceux-ci avaient une âme d'enfant, qu'on ne pouvait en aucun cas prendre leur avis en considération et qu'il fallait donc les civiliser.

Ces controverses passées sont utiles à rappeler car aujourd'hui, dans le cadre d'un travail avec les paysans des pays du Sud, c'est le même genre de mots qui est utilisé comme mission civilisatrice par exemple. C'est aussi cette même idée d'intégrer les paysans à la civilisation c'est-à-dire dans le circuit de production et de distribution capitaliste grâce à l'extension du droit de propriété, à celle du droit de privatisation.

Les droits des paysans

Est-ce que ces paysans vont avoir le droit de choisir la manière de produire qui n'accroît pas leur dépendance quant aux intrants qu'ils doivent acheter et aux marchés sur lesquels ils doivent écouler leurs produits ? Vont-ils être forcés dans cette double dépendance, dans l'amont et dans l'aval, de s'inscrire dans l'économie capitaliste qui n'a pas encore déplacé ses frontières jusqu'à ces paysans qui travaillent dans ces zones rurales dans les pays en développement ? Plus les paysans utilisent les semences produites par des firmes spécialisées, plus ils dépendent

d'engrais azotique, plus ils utilisent des pesticides plutôt que des méthodes de contrôle biologique et plus ils devront produire pour le marché parce que sans argent obtenu en écoulant le produit sur le marché, ils ne pourront pas acheter ces intrants nécessaires à la production. La dépendance sur le marché dans l'aval résulte en une dépendance sur le marché dans l'amont et l'inverse.

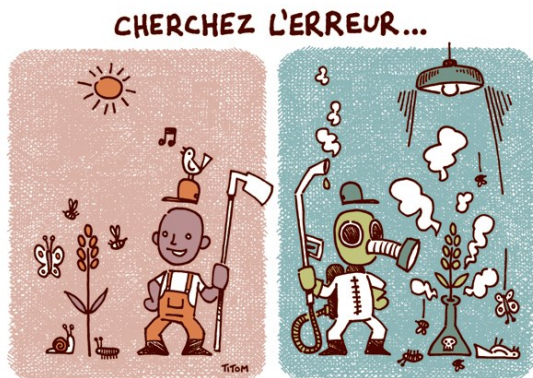
Deux visions du « monde » de l'agriculture

Pendant deux ou trois jours, j'ai été médiateur dans un débat qui opposait des représentants pour l'Alliance de la révolution verte pour l'Afrique d'une part, et des organisations paysannes d'autre part. Ces membres de l'Alliance offraient des solutions techniques aux paysans pour augmenter leur productivité, leur permettre de produire les cultures de rente à écouler sur les marchés. Leurs intentions louables résidaient dans leur volonté de renforcer la capacité des paysans de produire mieux et percevoir de meilleurs revenus. On peut d'ailleurs y voir le sentiment sincère d'une mission civilisatrice censée apporter le progrès, le bonheur et la prospérité. Les représentants des organisations paysannes leur ont répondu plus ou moins en ces termes : « Non merci nous ne sommes pas très intéressés. Nous sommes heureux de pouvoir continuer de vivre comme nous avons vécu pourvu qu'on nous permette de perpétuer cette manière d'utiliser nos ressources sans être en dépendance excessive quant aux intrants : nous produisons nous-mêmes nos engrais. Nous ne voulons pas non plus de dépendance excessive sur les marchés : nous écoupons

sur les marchés locaux vers nos familles, nos communautés, les productions faites dans nos champs. » Les visions étaient de part et d'autre profondément différentes. Ce sont elles qui entraînent en conflit et se mettaient en scène dans ces discussions rendant le débat extrêmement difficile.

Dans son ouvrage *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Max Weber s'interroge sur la manière dont la mentalité capitaliste s'est emparée des esprits au cours du début du XX^{ème} siècle. Il donne cet exemple perturbant des ouvriers agricoles allemands que l'on voulait faire travailler davantage par des incitants économiques. La promesse était de payer des sommes importantes par arpent de terre cultivée : au lieu de payer trois marks, on en payait six. Le pari reposait sur l'idée que l'ouvrier agricole, au lieu de cultiver deux arpents pour six marks, allait choisir de cultiver quatre arpents pour vingt-quatre marks profitant de l'augmentation de revenu par surface de terre traitée. Or, ce fut la surprise de constater que les ouvriers agricoles, au lieu de cultiver quatre arpents plutôt que deux, avaient choisi de ne plus en cultiver qu'un seul. En effet, la somme reçue (six marks) équivalait au montant perçu auparavant. Les ouvriers agricoles préféraient donc travailler trente heures par semaine plutôt que soixante : leurs besoins étaient satisfaits de cette manière. Pour les auteurs de traité en sciences économiques, la réaction de ces ouvriers rétifs aux incitants économiques interroge car elle ne s'inscrit pas dans la mentalité capitaliste que Weber a tenté d'analyser.

Le prix que ces organisations paysannes d’Afrique de l’Ouest ont refusé de payer en s’opposant aux scientifiques de l’Alliance de la révolution verte pour l’Afrique, c’est celui de l’autonomie et de l’indépendance. La déclaration des droits des paysans va dans ce sens.



Une déclaration sur les droits des paysans³

° Les paysans ont droit à la souveraineté alimentaire et notamment le droit à une alimentation saine et adaptée à leur culture obtenue par les méthodes écologiques et durables et le droit de définir leur propre système alimentaire et agricole. C’est donc le droit de choisir à quel système l’on va se rattacher, le droit de construire un système alternatif au système dominant, le droit de refuser la proposition d’intégrer l’économie capitaliste⁴ (article 2, paragraphe 5).

° Les paysans ont le droit de rejeter le modèle de l’agriculture industrielle (article 5, droit aux semences, paragraphe 3) et le droit de conserver et développer leur savoir-faire local en matière d’agriculture,

³ A/HRC/WG.15/1/2*, juillet 2013

⁴ Ce qui se joue ici, c’est le lieu de passage de la frontière entre un monde qui respecte les lois de l’économie capitaliste et le reste qui peut-être y échappe encore.

de pêche et d’élevage (même article 5, paragraphe 4).

° Les paysans ont le droit de rejeter toute intervention susceptible de détruire les valeurs agricoles locales (article 9 droit à la protection des valeurs agricoles).

Défendre ces droits, c’est aussi proposer des voies alternatives. C’est la raison pour laquelle l’agro écologie est à re/connaître davantage.

Agroécologie et démocratie alimentaire

L’agro écologie parie sur la complicité avec la nature

L’agro écologie n’est pas l’agriculture « Bio », ce n’est pas non plus l’agriculture traditionnelle pratiquée par les anciens perpétuée de génération en génération, l’agro écologie repose sur le bon sens consistant à utiliser aussi bien que possible les ressources locales, à comprendre comment la nature fonctionne dans les complémentarités agro-sylvo-pastorales qui la caractérisent, à reconstituer les complémentarités entre les plantes, les arbres, les animaux et ce, pour reproduire à l’échelle de la parcelle ces complémentarités existant au sein de la nature elle-même. Ceci ne signifie pas simplifier la nature à la manière de l’agriculture industrielle, mais reconnaître plutôt la complicité de cette nature. L’agro écologie est intensive aux connaissances, elle parie sur l’intelligence et la compréhension de la nature.

Avantages de l’agroécologie

° Les écosystèmes sont mieux préservés car le recours aux intrants externes est

limité, ce qui a un impact bénéfique sur l'environnement.

° C'est une forme de pratiquer l'agriculture qui réduit la dépendance des paysans sur les intrants externes puisqu'ils vont produire leurs propres intrants, recycler les déchets pour fertiliser les sols, développer les cultures intégrées par l'usage des légumineuses qui permettent de limiter l'usage d'engrais azotiques. Ainsi, les paysans ont leur autonomie par rapport à ces fournisseurs d'intrants qui se présentent à eux.

° L'agro écologique est surtout une manière de miser sur l'intelligence des paysans parce que ce sont eux qui connaissent les contextes agro écologiques dans lesquels ils opèrent. Ils connaissent mieux les ressources locales et ce qu'elles peuvent offrir comme possibilités. C'est leur savoir, combiné avec celui des experts avec lesquels ils vont travailler, qui va « être aux commandes ». Au lieu d'être les récipiendaires passifs d'un savoir développé pour eux dans des laboratoires, ces paysans vont être auteurs de leur savoir, ils vont se réapproprier la maîtrise du développement agricole parce qu'ils seront intégrés dans l'identification des solutions qui leur conviennent le mieux.

Les verrous à la démocratie

Rappelons enfin la centralité de la démocratie dans tous ces choix. Le modèle du XXème siècle fut fondé sur de bonnes réponses données aux mauvaises questions (les questions productivistes du siècle précédent). Aujourd'hui, d'autres questions se posent. Elles concernent la soutenabilité sociale et environnementale d'un modèle de développement. Mais pour changer de système, pour transiter du modèle du

XXème siècle à celui qui doit être de notre siècle, il faut déplacer un système extrêmement inerte, lourd et cadencé avec une série de verrous :

- Des verrous sociotechniques : les infrastructures de stockage, de communication, de transformation développées jusqu'à présent sont pensées par et conçues pour les besoins de l'agriculture industrielle ;
- Des verrous socioéconomiques : de grands acteurs très efficaces avec des économies d'échelle remarquable dominant le marché, par des effets de réseaux, et écoulent des aliments à des prix très bas défiant toute concurrence sur les marchés ;
- Le verrou sociopolitique : ces grands acteurs économiques, dominant aujourd'hui le système, ont acquis un droit de veto et peuvent s'opposer à une révolution d'ensemble. Déplacer le système est extrêmement difficile en raison de la position de pouvoir que ces acteurs occupent actuellement ;
- Des verrous socioculturels : la consommation alimentaire a tendance à s'orienter vers les plats préparés, les aliments transformés, les denrées alimentaires à la durée de vie très longue. Ces habitudes de consommation des ménages ne seront pas nécessairement faciles à changer (plus de temps sera exigé pour cuisiner, etc.)

Pour une démocratie alimentaire : la souveraineté alimentaire

Pour permettre aux systèmes alternatifs d'émerger, la démocratie alimentaire - la possibilité de faire des choix - est une première condition. La souveraineté

alimentaire nous montre la voie. Dans les années quatre-vingt et nonante, la souveraineté alimentaire était le slogan du monde des paysans. Aujourd'hui, le terme est utilisé par des parents qui veulent que la cantine scolaire de leurs enfants se fournisse chez les producteurs locaux. C'est aussi au nom de la souveraineté alimentaire que des employés souhaitent que la cantine d'entreprise ait des politiques d'achat plus durables. Au Canada et aux Etats-Unis, la souveraineté alimentaire est revendiquée par des conseils de politique alimentaire qui veulent rebâtir des systèmes agroalimentaires locaux.

Conclusion : « la réponse est entre tes mains »

La souveraineté alimentaire n'est plus le monopole de la paysannerie, elle est devenue une revendication partagée aussi par de larges secteurs de la population urbaine dans tous les pays du monde. Les expériences de systèmes agroalimentaires alternatifs qui se développent aujourd'hui sont une source d'espoir.

Et le mouvement des paysans n'est pas un mouvement nostalgique, mais à l'avant-garde d'un monde à construire fondé sur la connaissance, l'intelligence plutôt que sur les recettes technologiques. Voyons aussi le mouvement paysan comme porteur d'un message : celui de la souveraineté alimentaire qui insiste sur la maîtrise, l'autonomie, l'indépendance dans les choix de développement.

En guise de conclusion, rappelons l'histoire de cette sage-femme qui avait la réputation de répondre avec pertinence et sagesse à toutes les questions qui lui étaient posées. Un enfant voulant la piéger, se présenta devant elle avec un oiseau emprisonné et caché dans ses mains. Il demanda à la femme : « Est-ce que cet oiseau est mort ou vivant ? » Si la femme répondait que l'oiseau était vivant, l'enfant étouffait l'oiseau illico. L'oiseau étant donc mort, la réponse de la femme s'avérait erronée. Au cas où la femme répondait que l'oiseau était mort, l'enfant libérait l'oiseau : Celui-ci vivant, la réponse de la femme faisait encore défaut.

Et la femme répondit : **« Mon enfant la réponse est entre tes mains ».**